



SAISON 2015-2016

REGLEMENT DU TOURNOI REGIONAL

DU QUIMPER CORNOUAILLE TENNIS DE TABLE

Article 1 : Le tournoi de **QUIMPER CORNOUAILLE TT** se déroulera le **Dimanche 27 Mars 2016** à partir de 09 h 00 à la Halle des sports d'Ergué-Armel 29000 QUIMPER - 22 avenue Yves Thépot -

Article 2 : Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés traditionnels FFTT de la ligue de Bretagne.

Article 3 : Le tournoi est placé sous le contrôle de la ligue de Bretagne de tennis de table. Le règlement de la FFTT sera appliqué.

Article 4 : Le juge arbitre de la compétition sera **Mr Divanac'h Gwénaél (06.64.90.21.16)**. Le responsable informatique sera **M.LE GOFF Jonathan**

Article 5 : Les inscriptions seront prises en ligne sur le site du Quimper Cornouaille Tennis de Table *ou par mail à l'adresse suivante gwenael.divanach@orange.fr*

Tous les joueurs(es) peuvent s'engager sur deux tableaux maximum.
Les féminines doivent obligatoirement jouer dans leur tableau plus si elles le désirent, dans un tableau supplémentaire

Tarifs : 7 € un tableau ou 10 € deux tableaux.

Pour les Jeunes (cadets et plus jeunes) 3 € le tableau - 5 € les deux

Les droits d'enregistrements sont à régler sur place.

Article 6 : Le tournoi se déroulera sur 24 tables minimum. Il comprendra 11 tableaux, disputés par poules de trois joueurs au premier tour (selon le nombre d'engagés), avec deux qualifié(e)s par poule pour l'accession au tableau final.

Article 7 : Liste des tableaux :

✚ A	Tableau Toutes catégories	14 H
✚ B	Tableau 1699 et moins	12 H
✚ C	Tableau 1399 et moins	10 H
✚ D	Tableau 1099 et moins	13 H
✚ E	Tableau 899 et moins	11 H
✚ F	Tableau 699 et moins	9 H
✚ G	Tableau Féminines	15 H
✚ H	Tableau Vétérans	15 H
✚ I	Tableau Jeunes (cadets et plus jeunes)	14 H
✚ J	Tableau Jeunes Filles (cadettes et + jeunes)	14 H
✚ K	Handisports	14 H

Article 8 : Les classements à prendre en compte sont ceux en vigueur pour la saison 2015/2016 - phase n°2.

Article 9 : A leur arrivée les joueurs doivent se faire pointer à l'accueil avant de participer aux différentes épreuves.

- Article 10 :** Tout tableau dont le nombre d'inscrits sera inférieur à 8, sera supprimé – Les joueurs (ses) seront versé dans un autre tableau.
- Article 11 :** Après trois appels (15 minutes), tout participant sera mis hors compétition. A tous niveaux, les joueurs devront obligatoirement utiliser la table qui leur sera affectée par le juge arbitre.
Les balles seront fournies par le club. A l'issue du match, la fiche de partie (après vérification du résultat) doit être remise à la table de marque avec la plaquette, la balle et le crayon.
- Article 12 :** Le tirage au sort sera effectué le Samedi 26 mars 2016
Par le responsable informatique
- Article 13 :** Il n'y aura pas d'interruption à midi. Boissons, grillades, sandwich et cafés seront à votre disposition sur place.
- Article 14 :** Un apéritif sera servi aux dirigeants de clubs à 12h00.
- Article 15 :** L'entrée est gratuite. Les spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les aires de jeux.
- Article 16 :** Il est interdit de fumer dans la salle de sport.
- Article 17 :** Le club organisateur décline toute responsabilité civile ou pénale en cas de vol, perte ou incident pouvant survenir pendant les épreuves.